Comment la commune redevint catholique et savoyarde en 1754

La Société d'histoire locale présente samedi 17 septembre à 20 h 30 une conférence sur cette période délicate de l'histoire de la commune.

754 : comment Neydens redevint catholique par la grâce de ces Messieurs de Genève et de sa Majesté de Savoie ». Tel est le titre de la conférence que Michel Cusin-Brens présentera samedi soir à la salle municipale de la commune. L'historien, qui a mené de longues recherches dans les archives de Genève, d'Annecy et de Turin, détaillera l'histoire unique de Neydens, qui eut une destinée différente de ses communes voisines pendant plusieurs siècles.

Pour faire comprendre l'histoire de Neydens en ce 18e siècle, le conférencier évoquera notamment le traité de Turin de 1754, qui, après de rudes négociations permettra de normaliser les relations entre la république protestante de Genève et son puissant voisin, le catholique royaume de Piémont Sardaigne (ancien duché de Savoie). Lors de ces négociations, le baron savoyard Foncet de Montmailleur, représentant du roi de Sardaigne, se montrera fort habile et réussira l'exploit, en échange de la paix et de la reconnaissance par la Savoie de la république de Genève, d'obtenir une grande partie des terres de Saint-Victor et Chapitre ainsi qu'une forte somme d'argent.

Ces terres appartenant au chapitre catholique de Genève et à l'abbaye Saint-Victor de Carouge, où se trouvaient notamment les communes de Valleiry, Bossey ou Neydens, avaient été conservées par la république genevoise devenue protestante, ce que n'avaient jamais admis les autorités du royaume de Piémont Sardaigne. A la suite du traité, ces trois communes, qui étaient donc genevoises et protestantes, redevirent savoyardes et catholiques, ce qui mis ses habitants dans une situation pour le moins délicate ! C'est de cela et de bien d'autres choses que Michel Cusin-Brens parlera lors de sa conférence dont l'entrée sera comme à l'habitude libre et gratuite.

D.E. ■

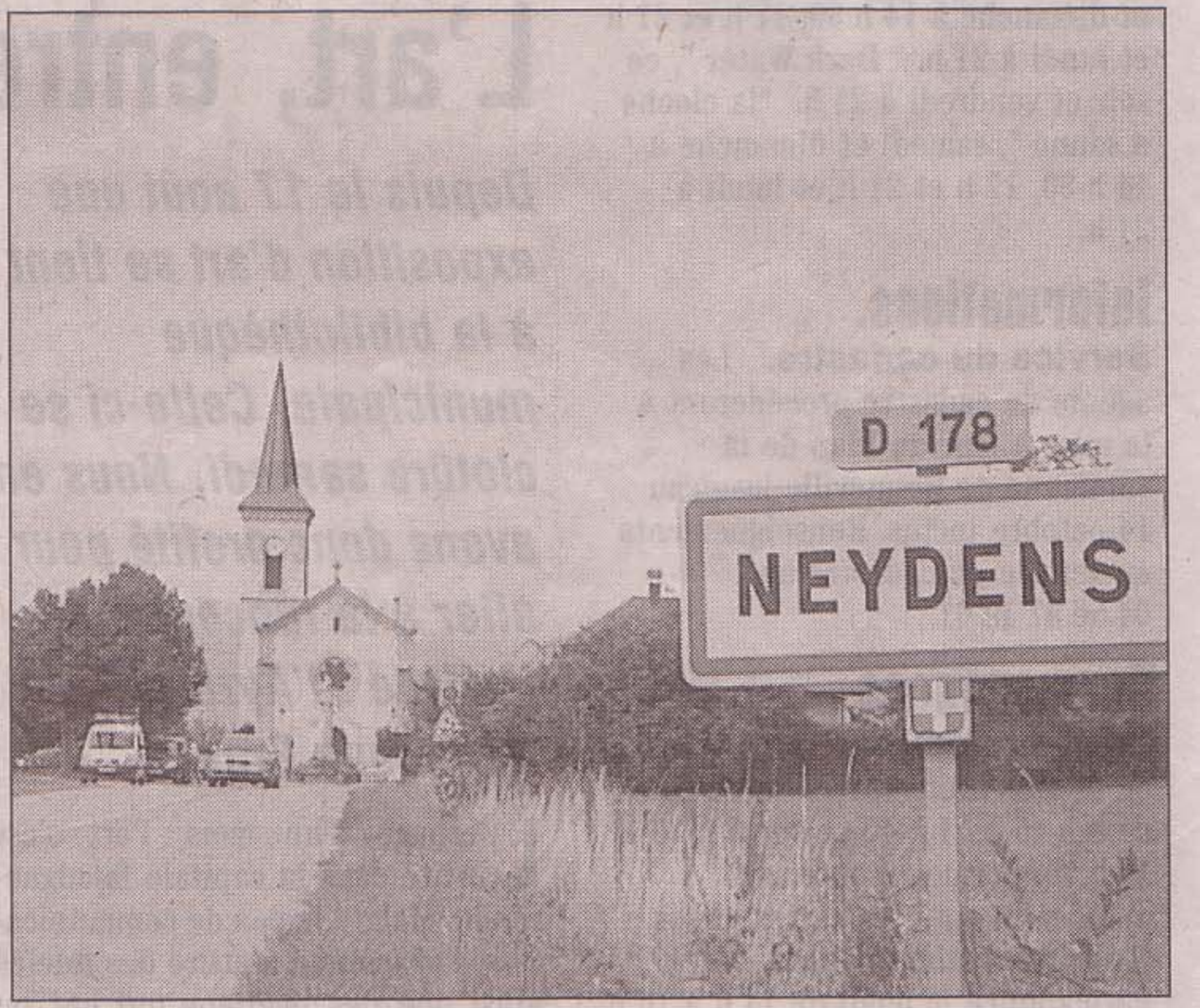

Neydens et son passé au cœur de la conférence résentée par Michel Cusin-Brens..